Mouvement des Entreprises de France

Alerte sur l’emploi !

Publié le 27 janvier 2025

Les derniers chiffres de l’emploi témoignent du durcissement de la conjoncture que le Medef a, dès l’automne dernier, très souvent souligné. Cette situation, très préoccupante, qui porte le nombre de demandeurs d’emploi à 3,138 millions (catégorie A) doit faire prendre conscience au Gouvernement des conséquences de ses choix budgétaires.

Alors que les entreprises voient leurs carnets de commande se réduire fortement, que le nombre de défaillances n’a jamais été aussi haut, que les investissements sont à l’arrêt, il est urgent de relancer l’activité en évitant toutes mesures qui entraveraient la compétitivité et alourdiraient le coût du travail.

Nos concurrents suivent tous une politique économique qui privilégie la croissance et l’emploi, avec des résultats avérés : la croissance américaine a atteint 3,1 % en 2024 avec un taux de chômage très bas de 4,1 %. En Europe, de nombreux pays mènent des politiques ambitieuses. Au Portugal, elles ont permis de doper l’activité économique tout en assainissant les finances publiques, affichant en 2023 un excédent budgétaire de 1,2 % du PIB avec un taux de chômage à 6,4 %. De son côté, l’Italie a réussi à ramener son déficit public à 2,3% du PIB au troisième trimestre 2024, contre 6,3 % à la même période un an plus tôt, grâce à de mesures drastiques de réduction des dépenses. La Péninsule affiche un taux de chômage de 5,7 %, le plus bas depuis 20 ans, et largement en dessous de la moyenne de la zone euro (6,3 %).

Notre pays doit impérativement tenir compte de cette situation et s’inscrire dans une stratégie économique similaire, au risque de se marginaliser et de renouer avec une « préférence française pour le chômage ».

Le Medef ne se résignera jamais à cette stratégie consistant à considérer les entreprises et les salariés comme les victimes collatérales d’une fragile stabilité politique. C’est avant tout la stabilité et la visibilité économiques qui redonneront confiance aux entreprises.